

## Rangs et garderie du matin

### TALON A REMPLIR ET A REMETTRE AU TITULAIRE DE VOTRE ENFANT

Je soussigné(e) .....souhaite inscrire mon enfant  
.....élève en .....année,

**Merci de bien vouloir entourer le(s) jour(s) correspondant(s) pour chaque  
rubrique.**

- à la garderie du matin : lundi - mardi - mercredi - jeudi - vendredi
- au rang de la rue de Séroule à 12h00 : lundi - mardi - mercredi - jeudi - vendredi
- au rang de la rue de Séroule à 15h 30 : lundi - mardi - jeudi - vendredi
- au rang de la rue V. Bouillenne à 12h00 : lundi - mardi - mercredi - jeudi - vendredi
- au rang de la rue V. Bouillenne à 15h30 : lundi - mardi - jeudi - vendredi
- au rang vers l'école primaire (maternelles uniquement) à 12h00 : lundi - mardi - mercredi - jeudi - vendredi
- au rang vers l'école primaire (maternelles uniquement) à 15h30 : lundi - mardi - jeudi - vendredi